

COMPTE RENDU DE LA REUNION SUR LA PRIME FONCTION RESULTAT – PFR du 19 NOVEMBRE 2009

La CFDT, l'UNSA, FO et la CGT ont tous déclarés préalablement à l'ouverture des débats leur profonde opposition à la PFR.

Les OS ont réclamé un bilan de la situation actuelle et une simulation de la PFR, ont posé la question sur les recours.

Les OS souhaitent que les agents soient rémunérés selon leur formation initiale, leur parcours professionnel et craignent que le management se fasse par objectifs.

Il faut trouver un mode de rémunération et d'évaluation qui prenne en compte les compétences, la formation et la fonction exercée.

Les OS craignent que la situation ne soit figée avec la cotation des postes et réclament une transversabilité, sinon on va vers une destruction du collectif.

FO et UNSA demandent que l'on fasse une pause en 2010 pour travailler ensemble sur les filières métiers.

Mme EYSSARTIER précise qu'il n'y aura pas de perte de rémunération qu'au contraire le système permettra de gagner plus.

Il faut renforcer l'entretien annuel d'évaluation, expliquer à l'agent les raisons de la modulation des primes et surtout, former les cadres évaluateurs.

2010 sera une année de transition, en 3 phases :

- jusqu'en mars-avril 2010 : PFR = 1/12ème des indemnités 2009
- mai à octobre : application des coefficients
- novembre - décembre : harmonisation, coefficients définitifs, réelle répartition de la part fonction et de la part résultat.

Les OS rappellent que l'ensemble du personnel est inquiet sur la mise en place de la PFR et demandent le maintien sur 3 ans comme pour les directeurs et directeurs adjoints et rappellent la nécessité du droit de recours. Celui-ci n'est pas satisfaisant actuellement pour ne pas dire non respecté puisque bien souvent sans réponse.

La CFDT et la CGT dénoncent le manque de lisibilité et de transparence et demande une étude d'impact et pourquoi pas une simulation.

La CGT estime que le système sera figé on va prendre aux uns pour donner aux autres.

La CFDT demande à ce que les recours soient étudiés en CAP, rappelle qu'une modulation est une sanction qui doit être pédagogique et non pas disciplinaire.

Les OS demande à la DRH d'ouvrir des discussions sur les droits de recours.

FO pose le problème des délégués au permis de conduire qui sont au plafond et non pas vu leurs primes harmonisées en 2009 et que si 2010 tient compte de 2009 pour fixer la PFR l'écart avec les attachés n'est pas là d'être comblés.

La CGT rappelle qu'il en est de même pour les inspecteurs des affaires maritimes.

.../...

La DRH affirme sa volonté de transparence et que la PFR permettra de gagner plus et que la NBI n'est pas incluse dans le système. La NBI continuera d'être versée sur une ligne différente.

Les OS réclament un état des lieux des NBI et notamment des dernières tranches de l'accord DURAFOUR.

Pour ce qui concerne les primes informatiques, la DRH rappelle que la Fonction Publique veut supprimer les examens professionnels et qu'ainsi disparaîtront les primes informatiques.

Elle propose d'aborder l'ordre du jour.

La circulaire a pour but d'anticiper et de permettre de payer les primes dès janvier.

Elle promet d'établir un calendrier de discussions dès que possible.

La PFR concerne tous les ministères et propose d'étudier les tableaux de cotation des postes.

La CGT demande ce qui l'en est pour les postes occupés par des B et pour les agents qui ont perdu leur poste de directeur pour devenir chargé de mission.

Cette dévalorisation crée une disparité entre les agents. La disparition des chefs de bureau au profit des chargés de mission va s'accélérer d'autant que la mode est au « faire-faire » plutôt qu'au faire.

Les OS posent le problème des spécialistes et des experts, notamment dans les CETE.